CROIX-ROUGE
de Belgique

BREVET EUROPÉEN DES PREMIERS SECOURS (BEPS)



Fiche technique

12 à 15 heures | 80 € | Dès 12 ans

Apprenez les gestes qui sauvent en cas d'urgence et obtenez un brevet reconnu.

En savoir plus

En pratique

- **Durée :** de 12 à 15 heures. La participation à la totalité de la formation est requise (notamment pour l'obtention du brevet)
- **Condition d'accès** : Cette formation s'adresse à tout le monde et se donne uniquement en français. L'âge minimum pour y participer est de 12 ans. Entre 12 et 15 ans, il est impératif d'être accompagné d'un majeur. L'accompagnant devra également participer à la formation et s'acquitter des frais d'inscription. Les inscriptions sont obligatoires. Il n'y a pas d'examen.
- **Tarif** : 80€ *

***De nombreuses mutualités interviennent dans la prise en charge de nos formations, renseignez-vous.**

Le tarif inclut également le manuel remis lors de la formation, ainsi que le brevet BEPS.

L'obtention de ce brevet permet d'obtenir une dispense de la formation Premiers Secours en Route, pour le permis de conduire. Plus d'informations ici.

Si vous désirez devenir volontaire Croix-Rouge pour nos services de secours, la formation à suivre après le BEPS est la Formation de Base au Secourisme Évènementiel.